

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 7 | LEMOINE ET BAIE-CARRIÈRE

Compte rendu

Séance du 16 octobre 2024 à 19 h à Kinawit, situé au 255, chemin des Scouts

PRÉSENCES :

Mme Lisyane Morin, conseillère municipale du district no. 7 et présidente du conseil de quartier
Mme Fanny Gervais, conseillère de quartier
M. Michel Plouffe, conseiller de quartier
M. Tom Surprenant, conseiller de quartier
M. Richard Thouin, conseiller de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications pour la Ville de Val-d'Or

INVITÉS

Mme Noémie Bérubé, conseillère aux communications et relations avec le milieu à Agnico Eagle – Complexe minier Goldex
M. Alexandre Legault, coordonnateur aux communications et relations avec le milieu à Agnico Eagle – Complexe minier Goldex

ABSENTS

M. Régis Côté, conseiller de quartier
Postes vacants (1)

ASSISTANCE : 6 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Lisyane Morin, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de l'assemblée. Il est 19 h.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour. Le point *Affaires nouvelles* reste ouvert durant la rencontre pour ceux qui souhaiteraient intervenir. Il est proposé par Mme Fanny Gervais, appuyé par M. Richard Thouin d'adopter l'ordre du jour comme tel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # LBC2024-10-01

3. Lecture, suivis et adoption des comptes rendus des assemblées du 17 avril et du 19 juin 2024

La présidente fait un survol rapide du compte rendu de la dernière rencontre. Elle propose de réaliser les suivis des différents points de la dernière rencontre au fur et à mesure. Il est proposé par Mme Fanny Gervais, appuyé par M. Richard Thouin, d'adopter le procès-verbal de la dernière rencontre.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # LBC2024-10-02



Suivis du compte rendu du 17 avril :

- a. **Petite pente :** La réouverture de la petite pente est prévue pour l'hiver 2025. Un plan de match global sera proposé par le Service Sports et plein air.
- b. **Situation d'urgence | lac Clair :** Il ne faut pas hésiter à aviser tout de suite les travaux publics en cas de situation d'urgence afin que les actions soient prises plus rapidement. Les citoyens ont la possibilité de s'inscrire au CITAM pour recevoir des alertes : <https://portailcitoyen.cauca.ca/registration/general-information>.

Suivis du compte rendu du 19 juin :

- a. **Sécurité routière | Rue Belmont / Rue des Pins :** Plusieurs accidents ont eu lieu à l'intersection de la rue Belmont et de la rue des Pins. La conseillère municipale a confirmé la réception d'une correspondance à ce sujet avant la rencontre. Pour remédier à cette problématique de sécurité routière, le comité de sécurité routière propose de rediriger le trafic de sortie vers les rues Bellevue et Dorion. Cette solution pourrait être testée pendant un an en collaboration avec les citoyens afin d'évaluer son efficacité. Le test pourrait débuter cet hiver, mais il reste à vérifier si un tel réaménagement de la circulation affecterait le trajet des autobus scolaires.
- b. **Budget de quartier | 2024 :** Le projet choisi visait l'aménagement d'un espace vert sur un terrain vacant de la rue Belmont. L'instigateur du projet souligne des effets positifs, notamment une plus grande attention portée par les résidents à l'entretien des façades de leurs maisons. Il demande toutefois que des mesures soient prises pour s'assurer que Postes Canada ne détériore pas le gazon lors de l'entretien hivernal du terrain.

4. Invités : Complexe minier Goldex

Le Complexe minier Goldex a partagé plusieurs points importants. L'entreprise, primée à diverses occasions, se distingue par une culture de sécurité solide avec un bilan de zéro accident et des initiatives en faveur de la santé psychologique. Le sondage d'appréciation sur le bon voisinage a révélé un taux de satisfaction de 96,8 %. La culture d'entreprise se reflète dans l'engagement de tous les corps d'emploi dans les activités bénévoles, avec une équipe particulièrement efficace. Les portes ouvertes de cette année ont encore une fois été un succès. Parmi les activités à venir, on retrouve la Nuit des sans-abris, le Défi sportif du Mont Goldex et une activité environnementale.

Une citoyenne demande si le PowerPoint présenté peut lui être transmis. Cette information sera vérifiée par les représentants de Goldex.

5. Élection des conseillers – conseillères de quartier (3 postes à combler)

a) Élection :

Actuellement, trois postes sont à combler au sein du conseil de quartier. Deux personnes avaient manifesté leur intérêt à devenir conseiller avant la rencontre. M. Tom Surprenant et M. Michel Plouffe sont nommés comme conseillers de quartier sans opposition pour un mandat de deux ans. Un seul poste restera à combler.

b) Transmission à la Ville : recommandation d'entériner l'élection d'un conseiller de quartier

Il est proposé par M. Richard Thouin, appuyé par Mme Fanny Gervais, de recommander au Conseil municipal de proposer l'élection sans opposition de messieurs Tom Surprenant et Michel Plouffe en tant que membres pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # LBC2024-10-03



6. Points d'information et de discussion

- a. **Abat-poussière** : Les citoyens présents ont exprimé plusieurs préoccupations concernant l'application de l'abat-poussière liquide. Ils ont mentionné que l'application avait été trop tardive et que certains résidents du Chemin des Scouts avaient dû en appliquer eux-mêmes. Les chemins hautement utilisés devraient avoir deux passages. Le passage de la niveleuse avait également enlevé l'abat-poussière, ce qui a soulevé des suggestions pour l'appliquer plus tôt et de manière plus fréquente. Un autre commentaire concernait le fait que le conducteur de la niveleuse ne couvrait pas toujours les chemins au complet, incitant à demander une vérification municipale après son passage. Certains jugent l'entretien des chemins « pitoyable » et proposent de coordonner l'ajout de gravelle après le passage de la niveleuse pour améliorer la situation.
- b. **Calendrier 2025** : Les dates du calendrier 2025 ont été annoncées. Les événements se tiendront les 29 janvier, 9 avril, avec une possibilité supplémentaire en juin. Il n'y aura pas de conseil de quartier à l'automne durant la période électorale.
- c. **Élection partielle Paquinville-Fatima** : La période de mise en candidature débute le 18 octobre. Pour en savoir plus sur le fonctionnement, visitez le site Web de la Ville au <https://www.ville.valdor.qc.ca/election-partielle>. Vous pouvez également appeler M. Morin si vous voulez en savoir plus sur le quotidien d'un élu municipal.
- d. **Transport collectif et actif** : Bien qu'un comité de travail se penche sur la question, les citoyens peuvent toujours apporter leurs commentaires ou idées. Mme Gervais demande s'il serait possible que des citoyens puissent siéger au comité, ce qui sera vérifié.
- e. **Suivi des projets de quartier** : Mme Morin invite les citoyens aux projets pour 2025. Ces derniers pourraient être statué dès janvier.

7. Questions

- a. **Asphaltage | Chemin des Scouts** : Plusieurs citoyens souhaitent l'asphaltage du chemin des Scouts, tandis que d'autres expriment des inquiétudes quant aux coûts associés, ainsi qu'à la possibilité que cela incite les automobilistes à rouler plus vite.

Un comité de citoyens s'est réuni cet été pour déterminer si la majorité des résidents soutient cette demande d'asphaltage. Cependant, aucun suivi n'a été effectué, ni par les citoyens ni par la municipalité.

Une citoyenne a soulevé des préoccupations concernant la sécurité. Dans son état actuel, le chemin présente des risques de dommages pour les véhicules et de blessures pour les usagers. Elle se demande si une intervention plus rapide ne serait pas nécessaire.

Une autre citoyenne a suggéré que deux options s'offrent à la municipalité : soit améliorer l'épandage d'abat-poussière, soit opter pour l'asphaltage, ce qui impliquerait une taxe spéciale sur 10 ans. À sa demande, il sera vérifié si cette taxe est appliquée par lot ou par adresse civique.

Pour certains, la priorité serait d'asphalter uniquement l'extrémité en « T » du chemin, considérée comme la section la plus problématique.

La conseillère municipale a rappelé que le conseil municipal actuel a suspendu toutes les demandes d'asphaltage afin de prioriser des travaux jugés plus urgents, tels que la réfection des aqueducs, usine de traitement des eaux, etc.



Concernant l'entretien hivernal du chemin des Scouts, souvent critiqué, il est proposé par des citoyens d'inverser les équipes responsables du déneigement afin d'évaluer leur efficacité. Ainsi, la Ville prendrait en charge le secteur M, tandis que le sous-traitant s'occuperait du chemin des Scouts.

Certains proposent d'inviter le directeur des Travaux publics à la prochaine rencontre afin de discuter des problèmes d'entretien du chemin. Cette suggestion sera étudiée.

- b. Sécurité | Voie d'accotement sur le chemin des Scouts / Baie-Carrière :** Les citoyens demandent l'aménagement d'un stationnement dans une zone plus sécuritaire pour les usagers de la forêt récréative. L'accotement actuel étant étroit, et malgré l'affichage d'interdiction, il devient dangereux de circuler le long de la route lorsque plusieurs véhicules y sont stationnés, particulièrement en hiver. Il est également proposé d'installer une affiche indiquant les stationnements qui se trouvent à proximité, afin de dissuader les automobilistes de s'arrêter dans cette zone.
- c. Colmatage / asphalte froid :** Malgré les tentatives de réparation, l'asphalte froid n'a pas tenu sur le chemin des Scouts.
- d. Résidus et encombrants | Entrées de l'ancien chemin des Scouts :** Certains individus déposent des encombrants et des déchets aux entrées de l'ancien chemin des Scouts. Cette situation, qui cause de l'inconfort aux résidents du secteur et à l'environnement sera signalée au service compétent pour vérification et intervention.
- e. Diminution de la vitesse sur la rue Belmont :** Un citoyen demande s'il serait possible de faire installer une pancarte de 30 km/h sur sa rue. Cette demande sera transmise au CCSRM pour analyse, mais cette vitesse est réservée pour les écoles et les parcs.
- f. Pancarte cul-de-sac | Rue Belmont :** Un citoyen a suggéré de retirer la pancarte indiquant un cul-de-sac sur la rue Belmont, car celle-ci ne semble plus remplir cette fonction. La définition de ce type de rue sera vérifiée.
- g. Dossier de l'eau :** Un citoyen s'est informé sur l'état d'avancement du dossier concernant la présence de PFAS dans l'eau. Mme Morin a rappelé que l'eau provenant du puits principal n'est pas affectée, tandis que le puits secondaire, contaminé, a été fermé. Les démarches se poursuivent sur deux fronts : d'une part, la municipalité participe à un projet pilote mené par un chercheur visant à traiter l'eau contaminée; d'autre part, des recherches sont en cours pour identifier de nouvelles sources d'eau pour la Ville de Val-d'Or. Actuellement, des tests sont effectués dans le secteur boisé du chemin des Scouts, où des forages ont lieu. La Ville souhaite protéger cette ressource en prévision de futurs besoins.

En parallèle, la Ville reste en contact avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour assurer la protection de la moraine Harricana dans le secteur de Baie-Carrière, qui est mise sous surveillance en attendant les résultats des tests d'eau.

- h. Boîtes aux lettres | Chemin des Scouts :** Une citoyenne a signalé que depuis le déplacement des boîtes postales plus loin du babillard, la visibilité pour les automobilistes s'est détériorée. Mme Morin s'est engagée à se rendre sur place après la rencontre pour évaluer la situation en compagnie de la citoyenne. La conseillère municipale a également



CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 7 | LEMOINE ET BAIE-CARRIÈRE – 16 OCTOBRE 2024

souligné qu'il serait possible d'adresser une lettre à Postes Canada au nom des citoyens pour demander une solution à ce problème.

8. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le 29 janvier 2024, à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Val-d'Or, située au 855, 2^e Avenue.

9. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Proulx, appuyé par M. Thouin, de lever la séance à 20 h 11.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # LBC2024-10-04

CHANTAL GAINARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE